REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE LHUIS

Envoyé en préfecture le 04/03/2023

Reçu en préfecture le 04/03/2023

Publié le CU (03/2023 52 2023 52 2023 20207-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D_2023_02_07

Séance du 24 février 2023

Nombre de conseillers :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 9

L'an deux mil vingt-trois, le 24 février à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 17 février 2023.

ETAIENT PRESENTS: Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Guillaume DUCOLOMB, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Marie-José TRAINA, Viviane VAUDRAY.

ABSENTS EXCUSES: Céline THEVENOUX, Julien DOMBES, Evelyne SUBIT, Isabelle VAUDRAY.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claire CARTONNET

OBJET DE LA DELIBERATION VOTE DES SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2023 ont été présentées au sein de la commission communale.

Un tableau annexé à la délibération récapitule l'ensemble des subventions à verser pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les subventions inscrites dans le tableau annexé.
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRESENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,
Emmanuel GINET

Envoyé en préfecture le 04/03/2023

Reçu en préfecture le 04/03/2023

Publié le OU 03 w 23

ID : 001-210102166-20230224-D_2023_02_07-DE

TABLEAU DES SUBVENTIONS 2023

BP 2023 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	
Bénéficiaires	Montant de la subvention accordée
Associations communales : subventions	annuelles
Comité des Fêtes	500
Jeunes Sapeurs-Pompiers	500
BARRAC	100
Entente Bas Bugey Rhône	300
Forestiers du Monde	150
Chœur de Lhuis	200
Echo du Nant Ecole de Musique	400
Les jeunes de Lhuis	300
Amicale des Pompiers	300
Association du collège de Briord	200
Lhui's Club	300
Sou des Ecoles	500
TVO	1050
Bibliothèque – délégation de service publ	ic – convention avec le CD 01
Lire à Lhuis – frais de fonctionnement	450

Vu pour rester annexé à la délibération D_2023_02_07 du 24/02/2023

Le Maire,
Emmanuel GINET